

RAPPORT ANNUEL 2017

POINTS FORTS

En novembre 2016, le Synode de l'Église nationale catholique romaine du canton de Berne a accepté la proposition du Conseil synodal de lancer un projet sous le nom de « Perspectives 2020 ». Dans le cadre de ce projet, les tâches de l'Église nationale en ce qui concerne le travail pastoral en lui-même, ainsi que les bases légales des nouvelles structures à partir de 2020, sont à élaborer.

Nouvelles structures et nouvelles tâches

Le projet doit d'une part servir d'état des lieux dans le cadre duquel les besoins et les attentes à l'égard de l'Église nationale peuvent être débattus et formulés. D'autre part, il s'agit de développer sur cette base des structures qui permettent à l'Église nationale de poursuivre son évolution.

Avec la nouvelle loi sur les Églises nationales qui devrait entrer en vigueur en 2020, les Églises nationales devront assurer de nouvelles tâches. Comme un centre de services, elle devra à l'avenir effectuer d'autres tâches au profit des paroisses.

100 personnes à l'œuvre

Le lancement de « Perspectives 2020 » a eu lieu en janvier 2017. Plus de 100 personnes venant des paroisses, du vicariat épiscopal et de l'Église nationale ont ensuite débattu de leurs attentes et leurs visions pour l'avenir de l'Église nationale, mais aussi de ses forces et faiblesses. Depuis lors, des groupes de travail élaborent des propositions concrètes à l'attention de la direction de projet. Un premier résultat était les projets d'une Constitution ecclésiastique complètement remaniée ainsi qu'un règlement du personnel. Tous deux ont été soumis à la procédure de consultation au sein de l'Église en novembre 2017.

Le Synode aura le dernier mot sur les modifications prévues. Les nouvelles structures doivent être mises en œuvre d'ici 2020.